

LES FICHES CLARTE

DES RÉPONSES CONCRETES A VOS QUESTIONS

Tarification Titres et Bourse (conditions appliquées au 1^{er} décembre 2018)

Ce qu'il faut savoir...

Une facturation claire et adaptée

Pour vous permettre de gérer au mieux vos opérations sur instruments financiers et de passer vos ordres de bourse dans les meilleures conditions, le Crédit Mutuel vous informe avec précision du coût des produits et services qui vous sont proposés.

La tarification présentée s'applique aux comptes-titres (compte-titres ordinaires ou PEA/PEA PME).

Pour plus de transparence et afin de vous accompagner vous trouverez en dernières pages des exemples chiffrés.

Nos frais : frais liés au service fourni

➤ Frais liés à la détention d'un compte-titres ordinaire ou PEA/PEA PME (les Droits de Garde)

Ces frais sont perçus une fois par an en début d'année, sur la base de la situation du compte titres au 31/12 de l'année précédente.

<i>Frais annuels fixes, par dossier titres</i>	29,20 €
<i>Frais annuel par ligne</i>	
<i>produits Groupe « maison », parts sociales, titres sans valeur</i>	0,10%
- valeurs cotées en France	0,20%
- valeurs étrangères cotées à l'étranger	52,50€
- titres non cotés	52,50€
- matières précieuses	6,60€
<i>Montant maximum</i>	285 €

➤ Frais relatifs à la transaction (coût ponctuel à l'opération)

▪ Parts sociales B

Aucuns frais ne sont prélevés en cas de transaction (souscription ou remboursement).

■ **Titres négociables et produits de bourse (actions, obligations, bons, droits, warrant, turbo...)**

	Internet standard (3)	avec le service « Bours'actif » (4)	Ordre guichet
Frais de transmission d'ordre de bourse			
Ordre Bourse France et Bourse étrangère (ordre exécuté, annulé ou échoué)	Gratuit	Gratuit	5 €
Frais d'exécution			
Ordre Bourse France (1) (actions, obligations, bons, droits)	0,70 %	10 premiers ordres du trimestre civil 0,50% 10 ordres suivants 0,40% au-delà : 0,30%	1,20 %
Minimum Facturation par ordre			
- actions, obligations	9,90 €	8,00 €	12,50 €
- bons, droits	mini : 6,00 € (50% du brut si ordre <12€)		
Maximum Facturation par ordre			
- actions, obligations	(pas de maxi)	19,90€	(pas de maxi)
- bons, droits	(pas de maxi)		
Règlement différé (SRD)			
- supplément achat (taux journalier)	0,015 % (taux perçu jusqu'à la date de règlement-livraison)		
- supplément vente	Gratuit		
- frais de prorogation	0,50 %		
- minimum facturé	5,00 €		
Dates de valeur			
- achat de titres au comptant	J		
- vente de titres au comptant	J + 2		
- vente suivie d'un achat			
Ordre Bourse étrangère (2)			
- minimum facturation par ordre	0,90 %	0,70 %	1,20 %
- maximum facturation par ordre	35,00 €	30,00 €	50,00 €
	(pas de maxi)	65,00 €	(pas de maxi)
Dates de valeur			
- achat/vente de titres au comptant	J + 2 à J + 5 (en fonction du pays de négociation)		

■ OPC – Organisme de Placement Collectif

	OPC Groupe	OPC externes (hors Groupe)
Frais d'entrée	En fonction du fonds, les frais maximum applicables sont indiqués dans le DICI (5)	
Coûts de transaction	Néant	Les frais appliqués sur la valeur liquidative sont de 1% (avec un minimum de perception de 36€).
Frais de sortie	En fonction du fonds. Les frais maximum applicables sont indiqués dans le DICI (5)	

■ EMTN – Euro Medium Term Note

	EMTN Groupe	EMTN externes (hors Groupe)
Droits d'entrée	Néant	Néant
Frais de transaction (prise d'ordre)	Néant	Idem frais opération de bourse classique (actions)
Frais de sortie anticipé	Néant	Néant

■ OST – Opérations sur Titres

La majeure partie des OST- Opérations sur Titres n'est pas tarifée par la Banque.

Quelques exemples :

- Coupons
- Paiement de dividendes en actions (PDA)
- Offre publique d'Achat / d'échange (OPA /OPE)
- Augmentations de capital
- Attribution gratuite
- Exercice de bons
- Echange / fusion / Division
- Souscription publique
- Remboursement d'obligations en actions
- Liquidation
- Introduction en bourse
- Emprunt

L'OST 'Versement de coupons' sur valeurs étrangères est tarifée.

Commission sur coupons de valeurs étrangères	
- Frais appliqués sur la valeur	4%
- Maximum de perception	8,00€

➤ Frais de change

En cas d'opération en devise avec un règlement espèces en euro, des frais de change pourront éventuellement être perçus. Les frais vous seront communiqués avant le passage d'ordre.

➤ Autres opérations liées à l'Épargne Financière

<i>Transfert sortant de comptes-titres hors Crédit Mutuel</i>	
- Frais par compte –titres	64,40€
- Frais par ligne	5,25€
<i>Transfert d'un PEA hors Crédit Mutuel</i>	
- Frais par PEA	80,00€
- Frais par ligne	5,25€
<i>Récupération de la double imposition sur titres</i>	15,00€
<i>Mise au nominatif d'une ligne</i>	31,50€
<i>Intégration ou cession de titres non cotés en PEA, par ligne</i>	75,00€
<i>Frais de recherches titres ou frais de réédition d'imprimé fiscal unique</i>	30,00€
<i>Valorisation titres</i>	
- Valorisation trimestrielle	Gratuit
- Valorisation mensuelle	1,55€
<i>Frais de commission sur les opérations « or »</i>	Courtage : 0,65% minimum 13€ Commission de service : 1,78% minimum 17€
<i>Consultation cours en temps réel</i>	0,02€ par valeur et par clic Gratuit avec le service « Bours'actif »
<i>Taxe sur les transactions financières (TTF) (6)</i> A noter : cette taxe vise certaines transactions financières. Elle a été mise en place par le gouvernement. La Banque n'est pas bénéficiaire de cette taxe.	0,30 %

(1) Euronext (France, Pays-Bas et Belgique)

(2) Allemagne, Angleterre, Autriche, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Portugal, Suède, Suisse, Etats-Unis

(3) L'accès sur internet nécessite un contrat de banque à distance avec option « ordres de bourse », et compte titres rattaché. Modalités détaillées disponibles auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel ou sur www.creditmutuel.fr

(4) Vous pouvez souscrire à l'offre Bours'Actif directement en ligne, si vous disposez déjà d'un contrat de banque à distance avec option « ordres de bourse », et compte titres rattaché (tarif de l'abonnement Bours'Actif : 4,50 € par mois). Modalités détaillées disponibles auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel ou sur www.creditmutuel.fr

(5) Document d'Information Clé pour l'Investisseur

(6) Instituée par la loi de finance rectificative de 2012, cette taxe s'applique depuis le 1er Aout 2012 sur les achats d'actions au comptant des sociétés Françaises présentant une capitalisation boursière supérieure à 1 milliard.

Frais indirects liés aux produits : frais du gestionnaire/émetteur

Certaines valeurs génèrent des frais spécifiques liés à l'instrument financier (Frais de gestion, Frais d'entrée/sortie, Coûts liés à la transaction, Commission de surperformance, etc.)

	Parts sociales B	Titres négociables en bourse (actions, obligations, bons, droits)	Produits de bourse (warrants, turbo...)	OPC	EMTN structuré Groupe
Frais de gestion (frais récurrents)	Non Concerné	Non concerné	Non concerné	Ces frais réduisent la valeur liquidative du fonds et sont déduits de la performance affichée. Ils rémunèrent la Société de Gestion.	En fonction du sous-jacent, des frais de gestion peuvent s'appliquer
Autres frais spécifiques	Non concerné	Non concerné	Frais unique – Droit d'entrée/sorti*	L'ensemble des frais sont consultables sur le DICI disponible sur creditmutuel.fr , (OPC Groupes)	EMTN Groupe : frais uniques à l'émission**

* Ces frais sont inclus dans le cours d'achat ou de vente.

**Ces frais, déjà intégrés dans le prix au moment de la souscription. Ils comprennent, entre autre, les frais de structuration, de distribution, juridiques, ainsi que ceux liés à la couverture et ceux inhérents à l'utilisation d'indices.

Les rétrocessions

Lorsqu'un OPC ou un titre de créance (EMTN par exemple) est couvert par un accord de commercialisation, la Banque peut percevoir des rétrocessions de la part de la société de gestion ou de l'émetteur de l'instrument financier sans charge supplémentaire directe pour le souscripteur. Le montant des rétrocessions versé diffère selon le placement.

Illustration des frais appliqués sur des exemples de portefeuilles titres sur la base d'une durée de détention de 1 an

1^{ème} hypothèse : faible activité sur les marchés financiers (détention de parts sociales B et OPC)

Client détenant un compte-titres de 10 000€ composé de :

- 5 000€ de parts sociales B
- 5 000€ versés par exemple sur les OPC UNION MIDCAP3DEC (FR0000447328) et CM-CIC EUROPE GROWTH C (FR0010037341) à parts égales (soit 4 901,96€ investis).

Sur ce compte titres 2 ordres de souscription sur les OPC sont exécutés annuellement en passant par son conseiller.

Nos frais	
Frais unique ou frais d'entrée (3) (4) les frais sont inclus dans le montant de l'investissement	98,04€ (2% des montants investis pour les deux OPC) Pour chaque OPC : 2 450,98€ X 2% = 49,02€
Frais droit de garde (1)	29,20€ frais fixe + 10€ frais de ligne (0,10% X10 000€)
Coût de transaction (2)	Néant
Frais indirects liés aux produits	

	Parts B	OPC Groupe (ces frais sont compris dans la valeur liquidative du fonds. % appliqué sur le montant net investi)
	€	€
Frais liés à l'instrument financier	Néant	107,35

Récapitulatif des frais		
	€	%
Total de nos frais : frais liés au service fourni	137,24	1,37
Total des frais indirects liés aux produits	107,35	1,07
TOTAL des frais	244,59	2,44
Dont rétrocession (3)	83,33	0,83

(1) forfait annuel et par compte-titres

(2) des frais s'appliquent sur les OPC hors Groupe

(3) le pourcentage appliqué peut être différent selon l'OPC

(4) Le pourcentage appliqué est différent si l'ordre est passé depuis la banque à distance (creditmutuel.fr)

2ème hypothèse : activité moyenne sur les marchés financiers

Client détenant un compte titres de 15 000€ composé de :

- 5 000€ d'OPC investis par exemple sur les OPC UNION MIDCAP3DEC (FR0000447328) et CM-CIC EUROPE GROWTH C (FR0010037341) à parts égales (soit 4 901,96€ investis).

- 10 000€ investis en actions (non soumis à Taxe sur les Transactions Financières - TTF)

Sur ce compte titres 2 ordres de souscriptions sur les OPC sont exécutés en passant par le conseiller et 2 ordres d'achat sur des actions Euronext sont exécutés annuellement depuis la banque à distance (creditmutuel.fr).

Nos frais		
	OPC groupe	Actions
	€	€
Frais droits de garde (1) Frais de ligne	29,20€ 25€ (0,10%X5 000€) + (0,20%X10 000€)	
Frais unique ou frais d'entrée (3) (4)	98,04€ (4 901,96€ investis X 2% = 49,02) les frais sont inclus dans le montant de l'investissement	Néant
Frais de transaction (2) (4)	Néant	70,00 (10 000X0,70%) les frais s'ajoutent au montant investi

Frais indirects liés aux produits		
	OPC Groupe (ces frais sont compris dans la valeur liquidative du fonds. % appliqué sur le montant net investi)	actions
	€	€
Frais liés à l'instrument financier	107,35	Néant

Récapitulatif des frais		
	€	% (du montant investi)
Total de nos frais : frais liés au service fourni (3)	222,24	1,48
Total des frais indirects liés aux produits	107,35	0,71
TOTAL des frais	329,59	2,19
Dont rétrocession (3)	83,33	0,55

(1) forfait annuel et par compte-titres

(2) des frais s'appliquent sur les OPC hors Groupe

(3) le pourcentage appliqué peut être différents selon l'OPC

(4) Le pourcentage appliqué est différent si l'ordre est passé depuis un guichet

3ème hypothèse : activité soutenue sur les marchés financiers

Client détenant un compte-titres de 40 000€ investis en actions sur 5 valeurs Euronext de 8 000€ chacune. Sur ce compte titres 20 ordres sont exécutés annuellement depuis la banque à distance (creditmutuel.fr).

Nos frais	
Frais unique ou frais d'entrée (2)	Néant
Frais droit de garde (1)	29,20€
Frais de ligne	80€ (40000€X0,20%)
Coût de transaction les frais s'ajoutent au montant investi	Totale des opérations réalisées 280€ (40000€X0,70%)

Frais indirects liés aux produits	
	Actions
	€
Frais liés à l'instrument financier	Néant

Récapitulatif des frais		
	€	%
Total de nos frais : frais liés au service fourni	389,20	0,97
Total des frais indirects : frais liés aux produits	Néant	Néant
TOTAL des frais	389,20	0,97
Dont rétrocession	Néant	Néant

(1) forfait annuel et par compte-titres

(2) Le pourcentage appliqué est différent si l'ordre est passé depuis un guichet Crédit Mutuel

Pour les clients qui souhaitent être accompagnés dans la gestion de leur portefeuille titres, il existe des offres de gestion (Gestion Sous Mandat ou Gestion Conseillée) avec une tarification spécifique.

Vous n'avez ni le temps ni l'envie de le gérer vous-même, en signant un mandat de gestion, vous confiez à un professionnel des marchés financiers le soin de gérer à votre place votre portefeuille titres*.

Si vous souhaitez vous constituer un patrimoine financier tout en conservant la maîtrise, la Gestion Conseillée vous permet de bénéficier de l'accompagnement personnalisé d'un gérant dédié*.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseiller pour en savoir plus.

*offre réservée à partir de 75 000 euros pour un Plan d'Epargne en Actions ou 10 000 euros pour un compte titres

« Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. »

« Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Antilles-Guyane et Caisses affiliées, société coopérative à responsabilité limitée au capital variable de 2 391 060 euros, rue du Professeur Raymond Garcin – BP 920 97245 Fort de France Cedex, RCS Fort de France B 682 033 261 00046 – N° ORIAS : 07 032 774. »